

COOPERATION CAMEROUN – BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE
PROJET ASSAINISSEMENT DE YAOUNDE
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° _____/AMI/CAB/CEP/PADY/DST/CUY/11
Pour le recrutement d'un cabinet chargé de réaliser l'audit comptable et financier du Projet
d'Assainissement de Yaoundé (PADY)

Référence de l'accord de financement : 2100155006169

1. Le Cameroun a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (don) afin de couvrir le coût de la mise en œuvre du Projet d'Assainissement de Yaoundé, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de l'audit des comptes du Projet d'Assainissement de Yaoundé (PADY).
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les vérifications des états financiers et états certifiés de dépenses réalisés par l'unité de coordination du Projet en vue de la formulation d'une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet, exercices 2010, 2011 et 2012.
3. Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé invite les cabinets d'audits enregistrés et régulièrement inscrits au tableau d'un ordre des experts comptables reconnu au plan national ou régional à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, édition révisée de septembre 2008, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.
5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 8h00 à 17h00 heures locales. Les termes de références de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés à la Cellule d'Exécution du Projet ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés, à leur demande.
6. Les manifestations d'intérêt devront être déposées en trois exemplaires dont un original et deux copies à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus le .5 janvier. 2012 à 13h00 et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet chargé de réaliser l'audit comptable et financier du Projet d'Assainissement de Yaoundé, exercices 2010,2011 et 2012»

À l'attention : M. DONGUE Paul, Coordonnateur du Projet PADY

Cellule d'Exécution du Projet (CEP)

Carrefour OYOM-ABANG, 1^{er} Etage de l'Immeuble CAMTEL

B.P 6628 Yaoundé Cameroun

Tél (237) 22 22 75 19 / 22 00 60 17;

Fax : (237) 22 22 75 20

E-mail: cellulepady_bad@yahoo.fr;

